



VIANDE BOVINE



Évolution de la production en Belgique

Vu la restructuration du marché de la viande bovine, nos producteurs doivent trouver des alternatives afin de pouvoir écouler leurs marchandises, dont l'exportation. Ils subissent alors de plein fouet les prix du marché mondial et de la concurrence de nos voisins européens.

J-M. Bouquiaux, A. Depiereux et C. Delfosse, Direction de l'analyse économique agricole.

Dans le précédent numéro, nous avons analysé l'évolution de la structure des exploitations bovines en Wallonie au cours de ce dernier quart de siècle. Nous poursuivons en analysant l'évolution de l'approvisionnement en viande bovine de la Belgique et essaierons d'établir un lien entre cette évolution et celle des prix reçus par les producteurs.

LES ABATTAGES ET LA PRODUCTION INDIGÈNE BRUTE

Dans le dernier quart de siècle, la structure des abattages a fortement évolué en Belgique, tant au niveau de la qualité et du poids moyen des carcasses qu'au niveau du type d'animaux abattus.

Du point de vue de la qualité des carcasses, la part des carcasses produites de type S et E a augmenté régulièrement pour atteindre 90 % en bovins mâles et 50 % en vaches. En Belgique, et plus particulièrement en Wallonie, on a choisi résolument de produire de la viande de gros bovins à partir des races viandeuses (la race Blanc bleu de Belgique essentiellement), contrairement au reste de l'Europe où une grande part de la viande bovine reste un produit joint au lait. Ce qui a pour conséquence que les carcasses produites en Belgique sont particulièrement lourdes, entre 400 et 415 kg en moyenne !

Sur la même période (1990-2016), le total des abattages de bovins en Belgique a peu évolué, 912.000 têtes en 1990, 911.000 têtes en 2016, mais la structure des abattages a fortement changé.

Nombre d'abattages	1990		2016		2016 en indice 1990 = 100
	1.000 têtes	%	1.000 têtes	%	
Bœufs	48.6	5	1.6	0	3
Taureaux	252.1	28	161.5	18	64
Vaches	251.6	28	361.9	40	143
Génisses	122.1	13	10.4	1	8
Total gros bovins	674.4	74	535.4	59	79
Veaux (*)	238.0	26	376.0	41	158
Total bovins	912.4	100	911.4	100	100

(*) Veaux et jeunes bovins à partir de 2010.

En 1990, les abattages de gros bovins représentent 74 % du total des abattages, ils ne représentent plus que 59 % en 2016. Le nombre de génisses et de bœufs abattus a fortement diminué et une nouvelle catégorie, les jeunes bovins, a fait son apparition depuis 2010.

Les abattages de génisses représentaient 13 % du total des abattages en 1990 pour ne plus représenter que 1 % en 2016, soit une diminution de 92 %. En effet, dans la spéculation du veau au pis (dite de la vache nourrice) qui s'est développée très rapidement après l'établissement des quotas laitiers (1983) et boostée par la réforme de la PAC de 1993, la réforme des vaches se fait très rapidement et nécessite de maintenir dans l'exploitation pratiquement toutes les génisses en vue de la relève.

Le nombre de bœufs abattus en 1990 est de 5 % du total des abattages. En 2016, ce type de production a pratiquement disparu : 1.600 têtes.

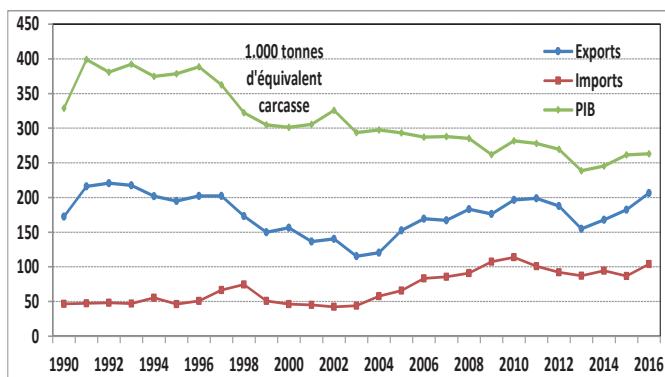
Le nombre de vaches abattues est, quant à lui, en augmentation constante (on passe de 28 % des abattages en 1990 à 40 % en 2016) du fait du développement de la pratique de la vache nourrice. Le renouvellement des vaches dans cette spéculation étant plus rapide qu'en production laitière. En 2016, l'effectif des vaches nourrices représente 46 % du total des vaches du Royaume (55 % en Wallonie).

Les taureaux, quant à eux, sont de moins en moins représentés passant de 28 % des abattages en Belgique en 1990 contre 18 % en 2016, une part de plus en plus importante d'entre eux étant orientés vers la production de veaux de boucherie.

Le nombre de veaux de boucherie abattus en Belgique augmente fortement : 26 % des abattages en 1990 pour 40 % en 2016. On passe de 238.000 têtes à 365.000 veaux et 11.000 jeunes bovins en 2016. Cette spéculation, très concentrée en Flandre, semble présenter une rentabilité intéressante et s'auto régule.

La production indigène brute (PIB) de la Belgique, c'est-à-dire la production de viande bovine produite à partir d'animaux nés en Belgique quel que soit le lieu d'abattage, exprimée

en poids carcasse, a diminué de près de 20 % depuis 1990 et s'établit en 2016 à 263.000 tonnes équivalent carcasse (teqc).



Source : DGS, SPF-Économie, IEA et CEA (jusqu'en 2001).

Les abattages sur le sol belge (la production nette), exprimés en poids carcasse, ne diminuent eux que de 16 % du fait de la part croissante d'animaux importés en vifs et abattus en Belgique.

Les importations de viandes destinées à la transformation et/ou à la consommation ont, sur la même période, augmenté de 120 % pour atteindre 104.000 teqc, dont 32.600 teqc en vif.

Dans le même temps, la consommation de viande bovine diminue de 21 % pour s'établir à 160.500 teqc, soit près de 14 kg de viande par habitant pour l'année 2016 contre 20.5 kg en 1990.

Le taux d'auto-provisionnement reste relativement stable entre 1990 et 2016, aux environs de 160 % (160,89 % en 1990 et 163,84 % en 2016). Il représente le rapport entre la production indigène brute et la consommation de viande en Belgique. Sans importation de viande (en vif ou en carcasses), nous produisons donc plus que notre consommation intérieure !

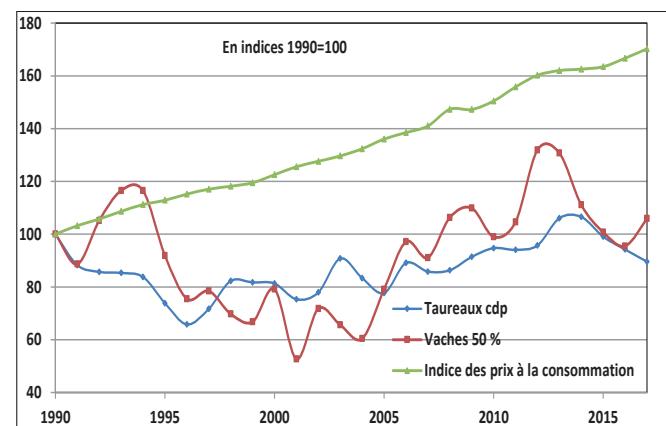
Ces différents éléments ont pour conséquence l'obligation pour les opérateurs d'exporter une partie de la production. En 2016, près de 206.500 teqc ont été exportées, ce qui représente 78,5 % de notre production indigène brute. En 1990, seulement 52 % de notre production indigène brute était exportée. Cela ne peut pas se faire sans une tension certaine sur les prix aux producteurs.

LES PRIX

Entre le début et la fin de la période analysée dans cet article, le prix des taureaux cul de poulain a très peu évolué en euros constants. On est pratiquement au même niveau : 320 €/100 kg en vif en 1990, 317 € en 2015, mais depuis, c'est la chute : 287 € en 2017. Toutefois entre ces deux extrémités, le prix de ce type d'animal a subi la dure loi des crises dites de « la vache folle » (1996, 210 €/100 kg) et de « la dioxine » (de 1999 à 2001, 241 €/100 kg). Après un difficile rétablissement, qui se termine en 2014 (341 €/100 kg) les prix diminuent à nouveau. Or l'indice des prix à la consommation a dans le même temps augmenté de 70 %, soit près de + 2 % par an, réduisant d'autant le pouvoir d'achat que représente le prix

de vente de la viande payée au producteur. Pour obtenir le même chiffre d'affaires, il faut augmenter le volume des ventes de plus de 2 % chaque année ! On n'évoque pas encore ici le revenu.

Evolution de l'indice du prix des taureaux cul de poulain, des vaches 50 % et des prix à la consommation (base 1990=100)



L'évolution du prix des vaches 50 %, plus représentatives pour le secteur laitier, va dans le même sens mais en plus accentué que ce qui est observé en taureaux cdp. Après 2004 on observe une légère amélioration jusqu'en 2013. Depuis 2014, les prix pour les animaux sur pied sont repartis à la baisse.

Si on regarde l'évolution du prix des vaches 50 %, on a une augmentation de 0,61 % en moyenne annuelle. Ce qui reste très faible en regard avec l'évolution de l'indice des prix à la consommation. Chaque année, le producteur perd 1,39 % de pouvoir d'achat par kg de viande vendu.

CONCLUSION

La production bovine est en pleine restructuration depuis de nombreuses années. En effet, si le nombre d'abattages est statistiquement stable, la production indigène brute de viande bovine par contre, connaît une nette diminution durant ces 25 dernières années. L'augmentation des importations de bovins sur pied et de viande bovine pour la transformation compense cette diminution. En conséquence le volume de la viande disponible sur le marché belge reste stable.

La consommation de viande bovine connaît un véritable revers avec pas moins de 6 kg de viande consommée en moins par habitant en l'espace d'un quart de siècle.

L'auto-provisionnement restant stable (mais élevé), nos producteurs doivent trouver des alternatives afin de pouvoir écouler leurs marchandises. Ils sont donc contraints de se tourner vers l'exportation, subissant alors de plein fouet les prix du marché mondial et de la concurrence de nos voisins européens.

Pour des informations plus détaillées consultez le rapport « Evolution de l'économie agricole de Wallonie » disponible sur le site : <https://agriculture.wallonie.be>, rubrique « Politique et économie ».